

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 4

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie des cantons

GENÈVE

Premier Troc'abeille de Genève

Nous vous invitons à venir nombreux vendre votre matériel apicole d'occasion, acheter du matériel ou tous simplement partager un moment agréable au premier Troc'abeille. Cette manifestation se déroulera le **samedi 26 avril 2003, de 10 h à 16 h** au rucher de l'inspecteur cantonal, chemin de Boret, à Chevrens (suivre la signalisation depuis la douane d'Anières).

Ce Troc'abeille est ouvert à tous. Des stands vous permettront d'acquérir du matériel apicole neuf, de vous restaurer ou simplement de partager le verre de l'amitié.

L'ambiance sera assurée par Isabelle Alba, chanteuse apicole!

Les apiculteurs qui désirent apporter leur matériel sont priés de s'annoncer à l'avance, et devront le déposer le jour même, dès 9 h, directement sur place.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions: Eric Anselmetti, 28, rue de Graman, 1241 Puplinge, téléphone et fax: 022 348 88 20, natel: 078 737 77 48, adresse internet: eric.anselmetti@edu.ge.ch

VAUD

Nous nous référons à l'assemblée générale du 15 février 2003 de la Société du Gros-de-Vaud. Selon un sondage auprès des membres présents à l'assemblée, la vulgarisation apicole de la Société du Gros-de-Vaud veut donner un cours pratique et théorique en 2003.

Ce cours est composé des sujets suivants:

1. **Elevage de reines par la formation de nucléus**
2. **Lutte contre maladies et parasites**
3. **Nourrissement, préparation hivernage**

Les mois choisis sont:

1. **Avril**
2. **Juin**
3. **Juillet**

Les lieux de rencontre seront communiqués en temps voulu.

Des informations complémentaires concernant ces cours peuvent être obtenues auprès de: Reimar Häuselmann, Chemin du Dévent 6, 1305 Penthaz, tél. 021 861 02 74, Fax 021 691 71 17.

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture: assemblée des délégués du samedi 8 février 2003 à Aubonne

A 14 h 10, le Président Jean-Michel Tenthorey ouvre la 96^e assemblée des délégués en saluant les représentants des sections, les membres honoraires et les invités. Au total 61 personnes sont présentes.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des collègues disparus.

La section des Alpes remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 au Président de la Côte vaudoise. Symboliquement, cette médaille représente la grande famille des apiculteurs vaudois et nous rappelle que nous sommes réunis pour le bien de chacun.

Président: le vieillissement de nos membres et la fatigue d'une lutte peu revalorisante contre le varroa sont certainement à l'origine de la diminution du nombre d'apiculteurs. Les détenteurs d'abeilles pratiquant la pastorale sont confrontés à des dispositions contraignantes pour lutter contre le feu bactérien. Nos voisins français luttent contre l'utilisation de plantes traitées gauchio. Chez nous on importe avec autorisation exceptionnelle les mêmes semences en évitant d'en informer les scientifiques suisses qui travaillent au bien-être de l'apiculture. Malgré toutes ces embûches, grâce à l'enthousiasme et la passion qui animent les apiculteurs, tout ne va pas si mal, puisque, après plus de dix ans de lutte, vous êtes toujours là. Il demande à toutes les sections d'assister en nombre au 4^e Congrès SAR du 15 mars à Moudon. Les personnes non attachées à l'apiculture mais qui s'intéressent aux médecines naturelles sont cordialement invitées. A cet effet des affiches seront distribuées.

Finances: les comptes se portent bien et laissent apparaître un substantiel bénéfice. Au 31.12.2002 la fortune de la caisse de la Fédération se monte à Fr. 21 035.66. La caisse des acariens présente un fonds de réserve de Fr. 126 407.10. Le compte label « Miel du Pays de Vaud » boucle avec un bénéfice de Fr. 1604.30.

Vulgarisation: l'année 2002 a été particulièrement enrichissante et motivante pour la vulgarisation apicole vaudoise. Un cours pour



débutants, programmé sur six samedis, a été suivi par plus de soixante personnes, dont de nombreux jeunes. Ce cours n'a nullement occulté les autres cours et conférences organisés au sein des sections. Un cours cantonal pour conseillers apicoles aura lieu vers la fin de l'été et un nouveau cours pour débutants sera mis sur pied au printemps 2004. Tous renseignements peuvent être demandés auprès de Jean-Claude Rossier, tél. 021 809 58 14.

Contrôle du miel: malgré des conditions atmosphériques peu favorables, la récolte 2002 a été bonne. Les contrôleurs du miel ont prélevé 504 échantillons pour plus de 123 tonnes de miel contrôlé, 9847 labels SAR et 27 666 labels FVA ont été délivrés et près de Fr. 13 500.- encaissés. Six miels ont été refusés pour un taux d'humidité trop élevé. Les 21,32% des miels portant la marque «Miel du Pays de Vaud» ont été analysés par des laboratoires reconnus et 6,6% des exploitations visitées. Tous ces examens ont répondu favorablement à l'ODA.

Comptoir Suisse: l'année dernière il s'est vendu 356 kilos de miel. En 2003, cette manifestation se tiendra au Palais de Beaulieu du 19 au 28 septembre. Le tirage au sort du jour et de la section a donné le résultat suivant: Vendredi 19 Lausanne – samedi 20 Lucens – dimanche 21 Menthue – lundi 22 Nord-Vaudois – mardi 23 Orbe – mercredi 24 Haute-Broye – jeudi 25 Payerne – vendredi 26 Les Alpes – samedi 27 Avenches et dimanche 28 Nyon.

Etat sanitaire: 13 apiculteurs ont été confrontés à une épizootie, dont 2 exploitations importantes de plus de 100 colonies, soit 2 cas de loque européenne et 11 cas de loque américaine. 118 colonies ont été détruites. Pas de nosémosse ou d'acariose déclarées. Perte d'environ 2000 colonies, en partie due à la varroatose. Le Thymovar et les acides organiques (formique et oxalique) délivrés par l'inspectorat et la FVA couvrent les besoins de près de 50% du cheptel. Malheureusement, des apiculteurs jouent encore aux chimistes amateurs en se servant de produits toxiques dangereux, non destinés aux abeilles.

Inspectorat: 7 candidats-inspecteurs sont actuellement en formation. L'augmentation des colonies amorcée en 2001 (+ 600) a été confirmée l'an passé par une intéressante progression (+ 1000): total pour 2002: 14 800 colonies, nucléis compris. 34 communes sont sous séquestre pour cause d'épizooties. Les séquestres pour le feu bactérien irritent toujours nos apiculteurs, d'autant plus qu'ils constatent que l'arrachage des plantes dites sensibles au «Cotonéaster» paraît insuffisant dans certaines régions.

Comité: pour remplacer Jean-Louis Roethlisberger, atteint par la limite d'âge, l'assem-

blée a nommé M^{me} Ruth Erismann, présentée par la section du Nord-Vaudois.

Membre honoraire: Jean-Louis Roethlisberger, après avoir œuvré onze ans au comité, est nommé par acclamation. Un petit bouteiller sous forme de ruchette lui est remis en reconnaissance de son dévouement et du travail accompli.

Ont également pris la parole: MM. Jacques Albiez, municipal à Aubonne, R. Neuenschwander, du Service de l'agriculture, Yves Peliaux, de Prométerre, Fernand Bovy, délégué SAR et Ulrich Zaugg, président de l'Association des inspecteurs.

Assemblée des délégués 2004: mise sur pied par la section du Jorat est fixée au samedi 7 février.

A 16h10, le président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable apéritif offert par la commune d'Aubonne et la section de la Côte vaudoise.

Un grand merci à la section de la Côte vaudoise pour son chaleureux accueil et l'organisation de cette journée.

Ne pouvant pas tout mettre dans ce communiqué, un rapport détaillé est à votre disposition auprès de votre président de section.

Lausanne, le 15 février 2003.

Le Secrétaire FVA: Bernard Cherpillod



VALAIS

Société d'apiculture du district d'Hérens: l'assemblée générale annuelle de la société aura lieu le **dimanche 25 mai 2003 à La Lurette**.

Elle se déroulera de la manière suivante:

Dès 10 h: rendez-vous au rucher de M. Rodolph Moix et apéritif offert par ses soins; à 11 h 30: assemblée générale à la place de la Roche au-dessus de La Lurette; dès 13 h: repas offert par la société à tous les apiculteurs, ainsi qu'aux membres de leur familles présents et aux invités.

Pour le comité:

Jean-Claude Crettaz, secrétaire

